



Dossier de presse

## QUELLE ALIMENTATION POUR DEMAIN ?

*13 avril 2021*

## SOMMAIRE

<b>1) Surface mobilisée pour produire nos aliments : un impact environnemental majeur oublié .....</b>	<b>4</b>
a) Augmenter la part végétale de notre alimentation pour diminuer l’empreinte sur nos sols et faciliter la conversion vers des modes de production plus durables (bio, élevage extensif/pâturage...).....	4
b) Relocaliser les productions pour réduire l’impact en énergie, en GES et sur les surfaces des produits agricoles et alimentaires importés.....	5
<b>2) L’affichage environnemental dans l’alimentation, une expérimentation qui implique l’ensemble de la filière .....</b>	<b>9</b>

## QUELLE ALIMENTATION POUR DEMAIN ?

**Nos habitudes de consommation, voire de surconsommation, ont un impact majeur sur l'environnement mais aussi sur notre santé.** Alors que le projet de loi *Climat et Résilience* est actuellement examiné au Parlement, les questions alimentaires et agricoles sont au cœur des discussions en vue de soutenir notamment une alimentation durable et plus saine pour tous, peu émettrice de gaz à effet de serre et faiblement impactante sur l'environnement.

Dans ce contexte, **l'ADEME donne des clés de compréhension et d'analyse des enjeux. C'est l'occasion de rendre compte entre autres des résultats de l'étude « Empreinte sols, énergie et carbone »** qui s'inscrit dans une réflexion sur nos modèles alimentaires et leurs impacts sur l'environnement. L'alimentation représente  $\frac{1}{4}$  de nos émissions de gaz à effet de serre, avec des effets variables sur les sols et la biodiversité selon les modes de production agricole. Partout dans le monde, les experts déplorent et alertent sur l'épuisement des sols et des ressources, la déforestation, la surexploitation de la mer et la saturation des milieux en pollutions diverses.

**Dans le même temps, les citoyens sont de plus en plus sensibles au contenu de leur assiette, la provenance des aliments, la qualité des produits et les modes de production.** Ainsi, de nombreuses applications sont désormais disponibles pour permettre aux consommateurs de faire des choix plus éclairés sur les produits en fonction de leur composition. En cohérence avec la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC), **l'ADEME coordonne un programme d'expérimentations d'affichage environnemental dans le secteur de l'alimentation afin d'accompagner les consommateurs dans leurs actes d'achat.**

## 1) Surface mobilisée pour produire nos aliments : un impact environnemental majeur oublié

S'agissant de définir l'impact environnemental de notre alimentation, il est coutume pour le grand public de surtout considérer les émissions de gaz à effet de serre (GES) ainsi que les impacts sur la biodiversité.

Pourtant, la surface mobilisée pour la production des aliments devrait également jouer un rôle clé dans le choix de nos modes d'alimentation et de nos modèles agricoles. Ce facteur étant mal connu, celui-ci est souvent délaissé dans les choix, à commencer par ceux des consommateurs. **Afin de mesurer l'empreinte sur les sols des différents régimes alimentaires et de la localisation de la production de denrées, l'ADEME a réalisé une étude « Empreintes sol, énergie et carbone de l'alimentation ».**

Les résultats confirment que certaines terres agricoles, en France et à l'étranger, pourraient être libérées si la part carnée de l'alimentation et celle des importations agricoles diminuaient. En effet, certaines terres agricoles actuellement utilisées à la production d'aliments pour bétail pourraient être dédiées à d'autres productions (fruits et légumes, céréales, légumineuses), voire d'autres usages (forêt, réservoir de biodiversité et puit de carbone). La cartographie des importations fournit ainsi un panorama détaillé des surfaces mobilisées dans le monde et des enjeux en termes d'émissions liées au changement d'usage des sols et de résilience des territoires. Elle permet aussi d'analyser les flux des principaux produits alimentaires, des modes de transport empruntés et des consommations d'énergie et émissions de GES associées à ce transport.

En définitive, cette étude contribue à objectiver l'état actuel de l'impact de notre alimentation, afin de pouvoir envisager des choix cohérents dans l'évolution nécessaire de nos systèmes agricoles et alimentaires et leurs empreintes associées.

- a) Augmenter la part végétale de notre alimentation pour diminuer l'empreinte sur nos sols et faciliter la conversion vers des modes de production plus durables (bio, élevage extensif/pâturage...)

**La surface nécessaire à l'alimentation de la population française est approximativement de 26 millions d'hectares**, soit légèrement moins que la surface agricole utile (SAU) en France qui est actuellement de 28,7 Mha.

Sur les 26 Mha nécessaires à l'alimentation de la population, plus du tiers sont des surfaces mobilisées hors de France alors que 12 Mha sont utilisés en France pour des productions dédiées à l'exportation (céréales, lait et produits laitiers, produits divers), ce qui **questionne la résilience globale du système agricole et alimentaire français et ses impacts environnementaux.**

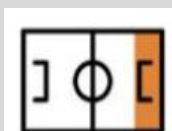
Par ailleurs, l'importance des surfaces mobilisées pour l'alimentation est fortement corrélée à la part de produits d'origine animale dans le régime alimentaire. **L'empreinte sol moyenne d'un Français oscille entre 1300m<sup>2</sup> pour une alimentation purement végétale et 6000m<sup>2</sup> pour une alimentation riche en viande (>170g/j de viande).**

**Une baisse de consommation moyenne de 10g de viande par jour et par personne conduit à une baisse d'environ 200m<sup>2</sup> de cette empreinte sol**, mais également de **5,2% des émissions totales de GES** au stade de la production agricole, à laquelle s'ajoutent les gains d'émissions liés à la réduction de la demande en transport. Cette baisse correspond à environ 1 jour sans viande par semaine pour le mangeur français « moyen » sur la base d'une répartition actuelle de la consommation sur 7 jours.

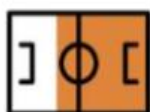
Si la production bio occasionne, à régime alimentaire inchangé, une empreinte sol théorique plus importante d'environ 50% (car moins productive par unité de surface), l'évolution des régimes alimentaires des consommateurs de produits bio permet de compenser cet effet par la réduction de la part carnée de l'alimentation. De même, la production de viande de qualité issue d'élevages extensifs français au pâturage nécessite des surfaces plus importantes mais présente des bénéfices écosystémiques intéressants (stockage du carbone dans les prairies, maintien des paysages et de la biodiversité).

Ainsi, faire évoluer nos habitudes alimentaires représente une opportunité qui implique néanmoins des arbitrages cohérents : **réduire la part carnée de l'alimentation réduirait la pression sur l'usage des terres agricoles en France et hors de France, facilitant ainsi la conversion en bio des systèmes agricoles et le développement de l'élevage extensif ainsi que la relocalisation des productions pour les besoins domestiques. Les émissions de gaz à effet de serre seraient quant à elles réduites très significativement.**

### Surface agricole mobilisée pour l'alimentation d'un Français



De **1200m<sup>2</sup>** pour un régime purement végétal...



...**4280m<sup>2</sup>** pour un français moyen (INCA2, 107g de viande /j)



...à **5200m<sup>2</sup>** pour un gros consommateur de viande (170g/j)

**+10g/j = +200m<sup>2</sup>**

*(les surfaces sont illustrées par le ratio approximatif à un terrain de football)*

#### Méthode de calcul de l'empreinte sol

Par chaque assiette sont calculées :

- La part importée
- La consommation d'énergie, en Mj par personne et par an
- La surface nécessaire, en m2 par personne
- Les émissions de gaz à effet de serre, en kg eq. CO<sub>2</sub> par personne et par an

b) Relocaliser les productions pour réduire l'impact en énergie, en GES et sur les surfaces des produits agricoles et alimentaires importés

La France importe environ 19 Mt eq brutes totales de productions agricoles et alimentaires<sup>1</sup>. Pratiquement la moitié provient d'Europe (soit 9.1Mt, dont les  $\frac{3}{4}$  sont des fruits, légumes et pommes de terre). **Ces denrées agricoles et alimentaires mobilisent 12 millions d'hectares**, principalement liées à la production de viande (4.8Mha), huiles (2Mha), cacao (1.7Mha), tourteaux (1.6Mha), fruits/légumes (0.7Mha) et café/excitants (0.6Mha).

**La production agricole de ces denrées importées émet 18,7 MtCO<sub>2</sub>eq** (hors changement d'usage des sols). Les émissions liées au transport, à la conservation, à la transformation ne sont pas intégrées.

La viande représente 8% des importations en tonnes, 40% des surfaces mobilisées et 71% des émissions issues de la production des denrées importées en France.

**Les émissions annuelles de GES liées au changement d'usage des sols généré par les productions importées en France ont été estimées dans le cadre de cette étude.**

Finalement, les enjeux diffèrent pour les produits d'origine animale et végétale :

- **Pour les produits animaux**, l'enjeu principal en termes d'émissions porte sur les émissions à la production et les émissions liées au changement d'usage des sols (induit par exemple par la production d'aliment pour bétail) mais relativement moins sur les transports. **L'intérêt d'un changement de mode de production (élevage extensif ou bio) couplé à une réduction des consommations est donc prioritaire.**
- **Pour les produits végétaux**, les lieux de production, la demande de transport et le mode de transport vont peser fortement sur l'empreinte carbone totale du produit, relativement plus que les émissions liées à la production. Le passage à l'agriculture biologique ne change que peu les émissions de GES (à régime alimentaire identique), mais permet des économies d'énergie significatives. **L'intérêt d'une relocalisation de ces produits pour qu'elle soit plus proche des consommateurs est donc clé.**

---

<sup>1</sup> 19 millions de tonnes de production agricoles brutes. Par exemple si on importe du pain, celui-ci est traduit en équivalent blé nécessaire à la production de farine), les frites sont converties en kg pommes de terre.

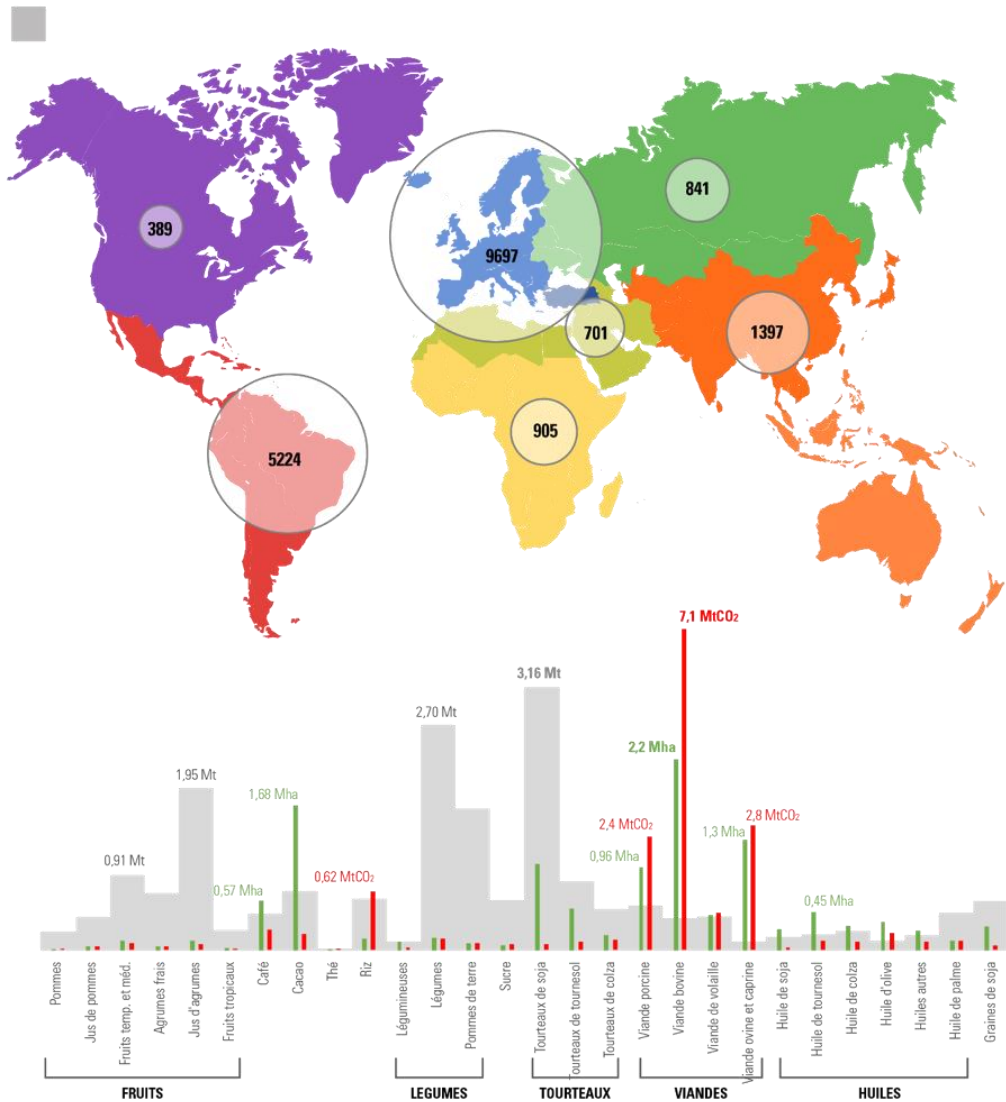
La carte et le graphique ci-après représentent la provenance des produits agricoles et alimentaires importés en France ; ainsi que les surfaces et émissions de GES liées à la production agricole importées :

### Origine

Les tonnages importés sont présentés par pays lorsque celui-ci représente plus de 5% des importations du produit considéré. Le reste des importations de la région est cumulé et indiqué sous le nom de celle-ci.

Am.S-C	Am.N	EUR	CEI	AFN-MO	AF-S-C	Asie
BRA (Brésil)	USA (États-Unis)	POL (Pologne)	UKR (Ukraine)	TUN (Tunisie)	CIV (Côte d'Ivoire)	CHN (Chine)
ARG (Argentine)	CAN (Canada)	DEU (Allemagne)	RUS (Russie)	MAR (Maroc)	CMR (Cameroun)	IDN (Indonésie)
COL (Colombie)		NDL (Pays-Bas)			GHA (Ghana)	IND (Inde)
NIC (Nicaragua)		BEL (Belgique)			KEN (Kenya)	KHM (Cambodge)
PRY (Paraguay)		IRL (Irlande)			SEN (Sénégal)	LKA (Sri Lanka)
		GBR (Royaume-Uni)			GMB (Gambie)	MYS (Malaisie)
		ITA (Italie)				THA (Thaïlande)
		ESP (Espagne)				VNM (Vietnam)

### Tonnes importées en France



Tonnes Surfaces agricoles Emissions de GES (Emissions de GES au stade de la production agricole en t<sub>eq</sub>CO<sub>2</sub>/tonne de produit.)

## EN CONCLUSION

**Pour faire face à la croissance de la population mondiale et à l'évolution de sa consommation, et pour permettre de déployer plus massivement des modes de cultures plus respectueux de l'environnement, généralement moins intensifs, différents leviers existent pour minimiser l'empreinte sol et l'empreinte carbone de notre alimentation:**

- **Augmenter la part de protéines végétales dans notre alimentation et privilégier la viande de qualité est souhaitable pour :**
  - Libérer des terres agricoles en France et hors de France,
  - Faciliter la conversion en bio des systèmes agricoles et privilégier des systèmes moins intensifs (systèmes herbagers),
  - Relocaliser des productions et favoriser la résilience des territoires,
  - Réduire notre impact sur les écosystèmes (déforestation importée)
- **Relocaliser la production des fruits et légumes pouvant être produits en France, en respectant les saisons de production, ce qui permettrait :**
  - De réduire les impacts liés au transport en raison des volumes importants transportés
- **Modérer notre consommation de thé/café/chocolat, ce qui permettrait :**
  - De réduire notre empreinte sol et notre impact sur les écosystèmes (déforestation importée)

**Pour aller plus loin :**

[Étude : Empreintes sol, énergie et carbone de l'alimentation](#)



## 2) L'affichage environnemental dans l'alimentation, une expérimentation qui implique l'ensemble de la filière

L'alimentation est un secteur important pour déployer l'affichage environnemental dans la mesure où il se caractérise par des actes d'achat fréquents et qu'il représente une part importante dans le budget (16 %, 2<sup>e</sup> poste de dépense des ménages derrière le logement) et dans l'empreinte carbone des ménages (environ 25 % des émissions de gaz à effet de serre d'un foyer français).

**Une meilleure information environnementale peut contribuer à orienter les producteurs et les consommateurs vers une alimentation plus « durable ». Cette transparence environnementale correspond à une attente de la part des consommateurs, et fait partie des mesures retenues par la Convention Citoyenne.**

### DEFINITION

**L'affichage environnemental entend fournir une information claire, homogène et lisible sur l'impact environnemental de la fabrication et de l'acheminement des produits.**

Il permet à la fois de :

- Informer les **consommateurs** sur les impacts environnementaux des produits ou services lors de l'achat, pour les **sensibiliser à la consommation responsable et les accompagner à faire des choix plus vertueux ;**
- Inciter les **fabricants et distributeurs** à améliorer la performance environnementale de leurs produits et services, pour **encourager la production durable.**

La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire et à l'économie circulaire prévoit que l'affichage environnemental est basé principalement sur une analyse du cycle de vie, ce qui n'exclut pas d'autres méthodes complémentaires.

En s'appuyant sur les différents travaux conduits ces dernières années sur l'évaluation et l'affichage environnementaux, **la France est aujourd'hui en capacité d'avancer sur ce sujet dans le secteur alimentaire. Néanmoins, compte tenu des spécificités de ce secteur, des questions subsistent pour un déploiement à grande échelle : comme prévu par la loi du 10 février 2020, une expérimentation a donc été lancée.** L'objectif est de proposer, à l'issue des expérimentations, un dispositif opérationnel, qui donne une information objective, fiable, aisément contrôlable et compréhensible par le consommateur.

Lancée au deuxième trimestre 2020 et pour une durée de dix-huit mois, l'expérimentation a, dans une première phase, mobilisé largement les acteurs professionnels du secteur alimentaire, du secteur du numérique, et de la société civile pour en définir le cadre et le calendrier.

Dans le cadre de cette expérimentation, un appel à candidatures a été lancé à partir du mois d'août 2020. Il proposait à tout acteur public ou privé de contribuer via un projet d'expérimentation visant à apporter un éclairage sur ce sujet.

Les acteurs volontaires ont pu proposer leur dispositif d'affichage environnemental pour un accès à une information environnementale fiable et lisible. Les dispositifs proposés sont basés sur des méthodologies transparentes et seront analysés de manière homogène dans le cadre du bilan.

A ce stade, 20 projets ont été déposés :

- ADEPALE - Interprofession
- ATLA – Fédération sectorielle
- BearingPoint – conseil / développeur de logiciel
- Carrefour – Distributeur
- Crystalchain – Solution blockchain
- Eiko – projet étudiant
- Elixior – Restauration collective
- Experoil – Filière huiles végétales
- INNIT – développeur logiciel/application
- Interbev – interprofession viande bovine
- Invitation à la ferme – Réseau de fermes laitières
- ITAB – Institut technique
- Karbon – Application
- Kisaco – Application
- La Note Globale – Association
- L’Empreinte – Plateforme de vente en ligne
- Les Mousquetaires (Intermarché) - Distributeur
- OpenFoodFact – Application/bdd
- Yuka - Application
- Yukan – fournisseur de solution/logiciel

La diversité des projets montre l’importance de ce sujet pour l’intégralité de la filière alimentaire ; cette diversité a l’avantage de pouvoir évaluer une multiplicité de méthodologies.

Les contributions permettront ainsi d’apporter un éclairage sur différents aspects :

- Les indicateurs
- Les formats d’affichage
- Les modalités de mise en œuvre
- Les effets/impacts des dispositifs d’affichage sur les populations cibles

En parallèle de ce volet expérimental, des groupes de travail transversaux apportent des éclairages à des problématiques identifiées. **Les travaux sont conduits par un comité de pilotage, associant le ministère de la Transition écologique, le ministère de l’Agriculture et de l’Alimentation, le ministère de l’Économie, des Finances et de la Relance, l’ADEME et l’INRAE.**

**L’expérimentation sera suivie d’un bilan transmis au Parlement à l’automne 2021, comprenant une étude de faisabilité et une évaluation socio-économique de ces dispositifs.** A l’issue de cette expérimentation, des recommandations pourront être proposées pour mieux encadrer et harmoniser l’information environnementale dans le secteur alimentaire.

**Pour aller plus loin :**

- [https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/experimentation\\_affichage\\_note\\_cadrag\\_e\\_groupe\\_indicateurs\\_doc\\_travail.pdf](https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/experimentation_affichage_note_cadrag_e_groupe_indicateurs_doc_travail.pdf)

- <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/indicateurs-donnees-generiques-specifiques-acv-2021.pdf>
- [https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/protocole\\_experimentation\\_affichage.pdf](https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/protocole_experimentation_affichage.pdf)
- [https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/note\\_affichage\\_environmental\\_version\\_finale\\_inrae-ademe.pdf](https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/note_affichage_environmental_version_finale_inrae-ademe.pdf)

#### ADEME

Tél : 01 58 47 81 28  
Mél : [ademepresse@havas.com](mailto:ademepresse@havas.com)  
Service de Presse

155 bis, Avenue Pierre Brossolette  
92541 Montrouge Cedex



#### L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

